

Changement pour la forme extraordinaire à Paris

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [En Une](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 12 mai 2019



Un lecteur nous indique que des changements ont été annoncés ce matin à Saint Germain l'Auxerrois par le vicaire général du diocèse Mgr Leproux.

A partir du mois de septembre suite à l'incendie du 15 avril dernier, l'ensemble des offices célébrées habituellement à la Cathédrale Notre-Dame de Paris seront célébrés en l'église Saint Germain l'Auxerrois à Paris (sauf grand rassemblement qui seront célébrés à Saint-Sulpice). Par conséquent, les messes célébrées à Saint Germain seront déplacées ou supprimés pour une durée de 2 ans.

La messe dans la forme extraordinaire sera désormais célébrée à 9h30 en l'église Saint-

Roch située à quelques centaines de mètres. Les célébrants seront l'abbé Thierry Laurent (curé de Saint-Roch), l'abbé Eric Iborra (nouveau vicaire) et le chanoine Pascal Thuillier (qui célèbre régulièrement à Saint Germain l'Auxerrois).

Notre lecteur nous indique que ces derniers mois des célébrations ponctuelles ont eu lieu dans la forme extraordinaire à Saint-Roch et que le curé, l'abbé Thierry Laurent, voulait célébrer la forme extraordinaire sur sa paroisse.